

Aurillac, le mardi 3 décembre 2019



Direction

Secrétaire général

Affaire suivie par
Frédéric DIDIER
Téléphone
04 71 43 44 52

Mél.
frederic.didier@ac-clermont.fr

11, place de la Paix
15012 Aurillac cedex

L'inspectrice d'académie –
directrice académique des services de
l'éducation nationale

à

Monsieur le président du SYTEC
Village Entreprises
1, rue des Crozes – ZA Rozier-Coren
15100 Saint-Flour

Objet : Projet de SCoT Est Cantal arrêté par délibération n°2019-57 du 8 novembre 2019

Par courrier en date du 26 novembre 2019, vos services me consultent sur le projet de schéma de cohérence territoriale Est Cantal du 8 novembre 2019 du comité syndical du SYTEC.

Je vous informe que ce dossier n'appelle pas d'observation de ma part dans le domaine de compétence qui m'appartient.



Marilyne LUTIC